

Covid-19: les lycées des zones confinées forcés de passer à mi-temps, iniquité en vue

Paris, 19 mars 2021 (AFP) -

Le reconfinement régional annoncé par le gouvernement a imposé aux lycées des 16 départements concernés de ne plus accepter en classe qu'un élève sur deux, un mode déjà adopté par une majorité des établissements mais qui renforce la crainte d'iniquité face au baccalauréat.

Malgré l'aggravation de la pandémie de Covid-19, l'exécutif s'est refusé à fermer les lycées mais leur a demandé, dès novembre, d'adapter leur organisation. Pour respecter le protocole sanitaire, 67% d'entre eux ont alors, selon le ministère, basculé dans un système de demi-classe, par niveau ou par semaine.

Jeudi soir, le Premier ministre Jean Castex a annoncé sa généralisation à tous les lycées de la zone concernée par le reconfinement, dès la semaine prochaine.

De quoi raviver les inquiétudes nées de l'expérience des quatre derniers mois.

"Sans réel cadrage national, cela a contribué à créer une forme de concurrence malsaine entre établissements et certains lycées subissaient encore récemment des pressions de la part de parents d'élèves pour revenir à 100% en présence", note Jean-Rémi Girard du Snalc (secondaire).

"Depuis novembre, certains lycées fonctionnent à 100%, d'autres à 70%. Certains privilégient les Terminales, d'autres les Secondes... Chacun peut répartir ses pions comme il le veut, donc forcément cela crée une iniquité, notamment pour les élèves de Terminale qui passent le baccalauréat", note Philippe Vincent, secrétaire national du SNPDEN (premier syndicat des chefs d'établissement).

Avec d'autres syndicats, il pointe notamment du doigt des lycées privés qui n'ont pas toujours joué le jeu des jauges et préféré maintenir les cours en présentiel à 100% pour ne pas léser leurs élèves.

- "Mesure ciblée" -

Contacté, l'enseignement catholique explique ne pas avoir de chiffres sur les lycées qui n'ont pas adopté cette mesure d'alternance qui, rappelle-t-il, "n'était pas obligatoire" et assure qu'il fera désormais respecter cette nouvelle règle pour les départements confinés.

"L'idée est toute simple: c'est un élève sur deux dans chaque lycée, on parle d'un quart de lycées de France (...), cela représente 1.021 établissements exactement", a précisé Jean-Michel Blanquer sur BFMTV-RMC.

Le ministre a appuyé le choix de cette nouvelle organisation. "On sait que plus un élève est âgé, plus le sujet de la contamination est important et c'est pourquoi la mesure est ciblée sur les lycées", a-t-il précisé.

Mais "concrètement, demi-groupes partout ? Ou encore une organisation à géométrie variable avec parfois le maintien des classes entières en alternance selon les jours ?", s'interroge le Snes-FSU, premier syndicat du secondaire. "Une telle organisation territorialisée a nécessairement des implications sur les examens nationaux prévus en fin d'année", note-t-il.

Une réunion entre le ministère et les organisations syndicales est prévue sur la question mardi matin.

Déjà, certains comme le Snes-FSU, le SE-Unsa ou le Snalc demandent l'annulation du grand oral prévu fin juin pour les candidats au nouveau bac.

- "Eviter la loterie"-

"On ne va pas pouvoir demander aux professeurs de continuer à caser la préparation de cette épreuve inédite, qui demande beaucoup de temps alors qu'ils n'en n'ont pas assez dans ce contexte de classe à mi-temps", estime Sophie Vénétitay, du Snes-FSU.

Pour Hubert Salaün, le porte-parole de la Peep (fédération de parents d'élèves), cette épreuve est "effectivement redoutée par les élèves et inquiète parents et enseignants. Ces derniers se demandent s'ils seront d'ailleurs suffisamment formés pour encadrer correctement les élèves", remarque-t-il, en demandant à ce que "tout soit fait pour éviter la loterie".

Les épreuves de spécialité du nouveau bac ont été annulées au profit du contrôle continu mais les élèves de Terminale doivent passer en juin l'épreuve de philosophie et un grand oral.





"Il va falloir rapidement reprendre les discussions avec le ministère sur de nouveaux aménagements des épreuves. On peut par exemple se demander dans quelle mesure il sera possible en juin de réunir des dizaines d'élèves par salle pour faire passer l'épreuve de philosophie ?", interroge Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa.

Selon lui, "le contrôle continu" est la seule solution.

"On ne peut pas faire comme s'il s'agissait d'une année normale", insiste pour sa part Philippe Vincent, "il va donc falloir prendre des décisions très vite sur la suite, avec un aménagement des épreuves".

asm/ito/pa/dch

Afp le 19 mars 21 à 17 46.

